



Compte-rendu de réunion

Conseil Municipal du 19 juin 2015 à 19h15

Présents : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Jean-Claude BEHRA – Maxime BISCHOFFE (*quitte la séance à 21h40*) – Philippe EGLOFF – Nicolas GIRARDEY – Guy HEIDET – Patrick MADOUX – Alain MARCHAL – Mmes Sandrine BERNESCHI – Laurence CHARLE – Frédérique CHOUFFOT – Sylvie FITSCH – Valérie ORIAT-BELOT (*arrivée à 19h40*) – Nathalie PRIEUR – Marie-Line ZUSCHLAG

Procurations : /

Absents : /

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FITSCH

Le compte-rendu de la séance du 22 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

En revanche, M. Guy HEIDET souhaite qu'une modification soit apportée au compte-rendu de la séance du 10 avril 2015 : dans le paragraphe relatif au vote des subventions aux associations, il précise qu'après être sorti de la pièce, il y est revenu avant de quitter définitivement la séance. Or, son retour dans la salle n'a pas été mentionné. Sa remarque est acceptée et le compte-rendu du 10 avril 2015 sera modifié en ce sens.

Procédure de modification simplifiée du PLU : définition des modalités de la mise à disposition du public

Pour rappel, le Conseil Municipal a prescrit la modification simplifiée du PLU par délibération du 5 mai 2015.

Il convient aujourd'hui de définir les modalités de mise à disposition du public.

Le dossier vient d'être notifié aux personnes publiques associées et il sera mis à disposition du public du 1^{er} au 31 juillet 2015 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie. Les observations sur le projet de modification simplifiée pourront être consignées dans le registre prévu à cet effet ou communiquées par voie électronique.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Avec 13 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal approuve les modalités de mise à disposition du public concernant la modification simplifiée du PLU.

Désignation d'un correspondant Sécurité Routière

Par courrier du 10 juin 2015, la Préfecture du Territoire de Belfort nous demande de désigner un correspondant Sécurité Routière. Ce dernier sera l'interlocuteur privilégié dans la mise en œuvre de la lutte contre l'insécurité routière.

M. Guy HEIDET se porte volontaire.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

A l'unanimité, le Conseil Municipal nomme M. Guy HEIDET correspondant Sécurité Routière.

Présentation de la procédure et du contenu de la révision du PLU

M. VIDALIE, Directeur de l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, et Mme LONCHAMPT, Chargée d'études, nous diffusent un diaporama afin de présenter plus en détails la procédure et le contenu de la révision du PLU.

Le planning de travail est estimé à 2 ans, soit jusqu'en juin 2017 environ (le lancement de la révision a été approuvé par délibération du 13 mars 2015).

Il est rappelé que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) devra être étudié en Conseil Municipal puisqu'il constitue une pièce maîtresse dans la révision du PLU. La concertation avec la population est également très importante.

A l'issue de la présentation, le Conseil Municipal est appelé à constituer le groupe de travail, dont le rôle sera de porter et défendre le projet, et de mettre en avant l'intérêt général. Les membres désignés sur la base du volontariat sont les suivants :

- M. Jean-Luc ANDERHUEBER
- M. Patrick MADOUX
- Mme Sylvie FITSCH
- M. Alain MARCHAL
- M. Nicolas GIRARDEY
- Mme Valérie ORIAT-BELOT
- M. Guy HEIDET

Questions et informations diverses

- **Jurés d'Assises 2016** : la Commune de Giromagny nous demande de communiquer le nom de 3 personnes susceptibles d'être retenues pour faire partie des Jurés d'Assises en 2016. Désignation a été faite par tirage au sort
- **Présentation du site web de la Commune** : sa mise en ligne est prévue pour le 25 juin 2015
- **Administrés** :
 - Rue des Prés / Rue du Bois la Dame : un administré avait sollicité l'installation d'une grille d'écoulement pour les eaux pluviales qui inondent son terrain : l'affaire a été traitée, devis à l'appui, mais restera sans suite
 - Rue de Bourg : de l'eau s'écoule sur la route depuis une propriété, ce qui est dangereux en hiver. Un courrier sera fait en ce sens
- **Point sur les affaires en cours traitées par le service des Gardes-Nature** : problèmes de voisinage et toiture menaçante
- **Point sur la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)**
- **Toiture de l'église** : la réfection sera faite sous 15 jours par l'Entreprise MOREL de Bessoncourt
- **Fourrière Départementale** : sa réfection est prévue en septembre prochain
- **SIAGEP** : le budget n'a pas pu être voté, faute de quorum
- **Syndicat de la Piscine** : le budget est déficitaire
- **Repas des Anciens** : il est reporté au 24 janvier 2016

- **Travaux au stade de football :** l'Entreprise COLAS souhaite les réaliser semaines 29 et 30, soit en juillet. Du gazon devant être semé, il convient de repousser les travaux à octobre pour éviter les fortes chaleurs. L'Entreprise COLAS sera prévenue
- **Point sur la vidéosurveillance :** déjà 2 courriers envoyés suite à des incivilités constatées
- **Félicitations aux employés communaux** pour l'entretien et la mise en valeur du village

La séance est levée à 22h35

Fait à Saint-Germain-le-Châtelet, le 25 juin 2015

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER